



Déclaration matériaux et environnement

Produit	Type	AKM105 F100 AKM115 F120 / F122
	Désignation	Servomoteur rotatif
	Assortiment	Servomoteurs électriques
Fabrication du produit	Consommation énergétique annuelle habituelle	15,5 kWh
	Conformité CE	PDS 51.363
	Maintenance, entretien	PDS exempt de maintenance
	Profit pour l'environnement	voir dernière page
Risques pour l'environnement en cas de dommage	Selon protection incendie	EN 60695-2-11, EN 60695-10-2
	Charge calorifique ⁽¹⁾	10 MJ
	Part teneur halogène (provoque développement de fumée corrosive)	Câble moteur Câble de raccordement
	Liquides polluants l'eau	lubrifiant
	Substance explosive	aucune
Emballage*	Carton PAP 20	50 g
	Papier PAP 22	5 g
	LDPE	3 g

⁽¹⁾ Voir **Remarques** sur la dernière page

*Directive 94/62/CE et documents annexes, décision 97/129/CE

Matériaux	Poids total du produit ⁽²⁾	670 g	Feuille données sécurité	Code déchet CE **
Plastiques				
PC		130 g	Oui	20 01 39
PBT		125 g	Oui	20 01 39
POM		15 g	Oui	20 01 39
POM+20%PTFE		12 g	Oui	20 01 39
PA 66		17 g	Oui	20 01 39
Feuille PP		1 g	Oui	20 01 39
Métaux				
Acier		125 g	Inutile	20 01 40
Métaux frittés		50 g	Inutile	20 01 40
Circuit imprimé				
Circuits imprimés équipés, soudure sans plomb		15 g		20 01 36
Divers				
Aimant permanent (recouvert de plastique)		5 g		20 01 99
Composants spéciaux				
Moteur		85 g	Inutile	20 01 36
Câble PVC (y compris fils Cu)		85 g	Inutile	20 01 36
Lubrifiant Shm synthétique à longue durée		10 g	Oui	20 01 26

Remarque

Teneur en silicone: l'appareil est exempt de silicone

⁽²⁾ Voir **Remarques** sur la dernière page

**Directive 75/442/CEE et documents annexes, décision 2001/118/CE

Elimination des déchets**Produit:**

L'appareil permet d'être éliminé en tant que déchet d'équipements électriques ou électroniques (casse électrique / électronique) et ne doit pas être éliminé en tant qu'ordure ménagère. Ceci concerne en particulier les circuits imprimés équipés.

En référence à la Directive RoHS 2002/95/CE, la Fr. Sauter SA applique un processus de fabrication à brasage sans plomb depuis le 1er juillet 2006.

Un traitement particulier des composants spéciaux est impératif selon la loi ou pour des raisons écologiques.

Emballage:

Recyclable

La législation locale en cours est à respecter.

Remarque particulière:

aucune

Remarques**(1) selon type de charge calorifique:**

Accessoires:

- 0510480001	Unité de contact auxiliaire, simple	3,8 MJ
- 0510480002	Unité de contact auxiliaire, double	4,0 MJ

(2) selon type de poids:

Accessoires:

- 0510480001	Unité de contact auxiliaire, simple	180 g
Emballage: LDPE: 15 g / PAP 22: 5 g		
- 0510480002	Unité de contact auxiliaire, double	200 g
Emballage: LDPE: 15 g / PAP 22: 5 g		

Profit pour l'environnement

- Démontage simple pour élimination dans les règles de l'art
- Peu de consommation d'énergie
- Haute performance par rapport au poids et aux dimensions

Exclusion de responsabilité: Cette déclaration sert exclusivement à titre d'information.

Des écarts peuvent survenir le cas échéant sans préavis par rapport aux informations contenues.

Fr. Sauter SA décline toute responsabilité sur les conséquences pouvant survenir en raison des informations ci-dessus.

D'autres informations concernant l'environnement et l'élimination des déchets sont diffusées spécialement par les représentations locales Sauter.